

PRÉFET DE VAUCLUSE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du **20 AVR. 2022** a été prescrite une enquête publique portant ouverture d'une enquête publique préalable à la régularisation d'une servitude de passage de canalisation d'eaux usées sur la parcelle AC212 sur le territoire de la commune de Villes-sur-Auzon.

Cette enquête publique se déroulera pendant 18,5 jours consécutifs, **du lundi 20 juin 2022 à 9 heures au vendredi 8 juillet 2022 à 12 heures inclus.**

Les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès du syndicat mixte des eaux de la région Rhône-Ventoux – Tel 04 90 60 81 81

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande, et à ses frais, auprès du Préfet de Vaucluse (Direction de la Citoyenneté et de la Légimité – Service des relations avec les collectivités territoriales – Pôle affaires générales et foncières 84905 AVIGNON cedex 9 – Tel : 04 88 17 82 24).

Monsieur Bruno ESPIEUX, commissaire des armées en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête sera déposé en mairie de Villes-sur-Auzon - 4 place de la mairie – 84570 VILLES-SUR-AUZON afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituels au public, (les lundi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 et les mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h sous réserves des mesures liées au contexte sanitaire).

Le dossier sera en outre consultable

- sur un poste informatique mis à la disposition du public au sein des mairies accueillant les permanences du commissaire enquêteur.
- sur le site internet des services de l'État en Vaucluse (www.vaucluse.gouv.fr – rubrique publications)
- sur le site internet du syndicat mixte des eaux de la région Rhône-Ventoux (www.rhone-ventoux.fr)

Un registre d'enquête, à feuillets non mobiles, ouvert, côté et paraphé par le commissaire enquêteur sera mis à disposition du public en mairie de Villes-sur-Auzon.

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur ce registre ouvert à cet effet en mairie de Villes-sur-Auzon – 4 place de la mairie..

Le public pourra également adresser ses observations par écrit au commissaire enquêteur domicilié au siège de l'enquête situé en mairie de Villes-sur-Auzon 4 place de la mairie – 84570 VILLES-SUR-AUZON

Il pourra également les faire parvenir au commissaire enquêteur par voie électronique à l'adresse mail suivante : ddt-enquetes-publiques@vaucluse.gouv.fr, l'objet de l'enquête devant être bien précisé dans le sujet du mail

Les observations et propositions du public sont communicables pendant toute la durée de l'enquête aux frais de la personne qui en fait la demande.

Seules les observations parvenues pendant le délai de l'enquête seront prises en considération.

Les observations et propositions transmises par voie postale ainsi que celles reçues par le commissaire enquêteur (écrites et orales) seront consultables en mairie de Villes-sur-Auzon.

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public en mairie de Villes-sur-Auzon les :

- Lundi 20 juin 2022 de 9h à 12h
- Vendredi 08 juillet de 9h à 12h

A l'issue de l'enquête, les copies du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultées, pendant un délai d'un an en mairie de Villes-sur-Auzon, à la préfecture de Vaucluse (Direction de la Citoyenneté et de la Légalité – Service des relations avec les collectivités territoriales – Pôle affaires générales et foncières) ainsi que sur le site des services de l'État en Vaucluse (www.vaucluse.gouv.fr).

Cet avis est également publié en vue de l'application des articles R.131-6 et R.131-7 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Sous réserve des résultats de l'enquête, le préfet de Vaucluse pourra statuer par arrêté sur la demande de régularisation d'une servitude de passage de canalisation d'eaux usées sur la parcelle AC212.

Fait à Avignon
Pour le Préfet et par délégation
Le Sous-Préfet de Carpentras



Didier FRANÇOIS